

Chantiers de jeunes bénévoles ?



S'engager



Combien d'heures ?
25 à 35 heures par semaine



Quel âge ?

À partir de 18 ans pour l'étranger, 14 ans pour la France



Combien de temps ?
2 à 3 semaines

Avec qui ?
10 à 20 bénévoles de tous horizons

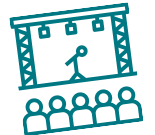
Avoir de l'expérience ?
Non seule la motivation compte

Qui encadre ?
Un intervenant formé (technique & pédagogie)



La vie en collectivité ?
Vous devrez participer aux tâches

En dehors ?
Des temps de loisirs sont proposés



Participer à un chantier de jeunes bénévoles ?

C'est s'engager dans la réalisation d'un projet utile pour la collectivité dans des domaines variés (culture, patrimoine, environnement, etc.). Les chantiers de jeunes bénévoles sont encadrés par des associations en partenariat avec des collectivités ou autres associations.



Que dois-je payer ?

Pour participer à un chantier de jeunes bénévoles, vous devez régler les frais d'adhésion à l'association organisatrice, payer le trajet pour vous rendre sur le lieu du chantier. Et participer au frais d'hébergement et de nourriture du séjour.

Penser à l'e-pass et bénéficier d'une réduction de 130 €

